



Sommet de la zone euro

Bruxelles, le 24 juin 2022
(OR. en)

EURO 502/22

EUROSUMMIT 1
TSGC 2

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Réunion du sommet de la zone euro (24 juin 2022) – Déclaration

Les délégations trouveront en annexe la déclaration adoptée par le sommet de la zone euro lors de la réunion citée en objet.

Déclaration du sommet de la zone euro, réuni en configuration ouverte

1. Nous avons débattu de la situation économique. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine alimente la hausse des prix mondiaux de l'énergie, des produits de base et des denrées alimentaires et accroît l'incertitude, autant de facteurs qui freinent la croissance et exacerbent les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale.
2. Nos économies restent fondamentalement solides grâce aux mesures importantes que nous prenons aux niveaux de l'UE, de la zone euro et des États membres. Nous restons unis dans notre détermination sans faille à accroître la résilience de nos économies. Prenant acte de la lettre du président de l'Eurogroupe du 21 juin 2022, nous invitons l'Eurogroupe à suivre de près l'évolution de la situation économique. Nous continuerons d'être bien coordonnés, déterminés et souples dans notre réaction.
3. Un système financier européen solide contribue dans une large mesure à attirer des investissements pérennes, à soutenir l'innovation, à renforcer la résilience et à soutenir une croissance solide. En conséquence, nous:
 - a) accueillons avec satisfaction la déclaration de l'Eurogroupe sur l'avenir de l'union bancaire, dans laquelle celui-ci indique que, dès à présent, les travaux sur l'union bancaire devraient être axés sur le renforcement du cadre commun pour la gestion des crises bancaires et les systèmes nationaux de garantie des dépôts. Nous invitons la Commission à présenter des propositions législatives afin de mener à bien le renforcement de ce cadre avant la fin du cycle institutionnel actuel;
 - b) saluons l'engagement pris par l'Eurogroupe, en configuration ouverte, de définir par la suite, de manière consensuelle, d'éventuelles nouvelles mesures concernant les autres éléments en suspens en vue de renforcer et de parachever l'union bancaire;
 - c) appelons à intensifier les efforts pour approfondir l'union des marchés des capitaux;

- d) nous félicitons à cet égard des progrès accomplis dans le cadre des travaux législatifs en vue de favoriser les investissements à long terme dans l'Union européenne, d'adapter les réglementations prudentielles en matière de banque et d'assurance, de protéger les transactions financières contre les cybermenaces et les menaces criminelles, de réglementer la finance numérique et de lutter contre le blanchiment de capitaux.
4. Nous nous félicitons de l'expiration prévue du cadre de surveillance renforcée pour la Grèce, qui constituera une étape importante pour la croissance durable, la stabilité financière et le maintien de la responsabilité budgétaire du pays.
-